



RÉSEAU DE SANTÉ  
CENTRE TERRITORIAL DE RESSOURCES « SANTE ET VULNERABILITE »

## FORMATION

### « SANTE MENTALE ET EXCLUSION »

### SAISON 2018-2019

*« La santé mentale dans la Cité :  
De la souffrance psychosociale à la maladie mentale »*

6 et 7 décembre 2018  
1 février 2019  
28 et 29 mars 2019

## Présentation et inscriptions

Organisé et réalisé avec le soutien de :



AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) ILE DE FRANCE  
ARS DÉLÉGATION DEPARTEMENTALE DU VAL DE MARNE

En partenariat avec :



## 1. PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

La formation est ouverte à 15 participant(e)s.

- Elle s'adresse aux professionnels de santé, de l'action sociale, **travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val de Marne**
- Elle s'adresse, en priorité, aux professionnels **ayant participé** à l'une des sessions précédentes de la formation (module 1) « **Santé, environnement et habitat** », organisée par le Réseau de santé de Créteil Solidarité.

## 2. OBJECTIFS GENERAUX

- **Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale et/ou de maladie mentale**
- **Renforcer la connaissance** relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et son organisation
- **Sensibiliser les participants** (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ...
- **Soutenir ces intervenants relais** dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale
- **Accompagner les professionnels relais** dans l'amélioration des connaissances, compétences et des savoir-faire,
- **Aider** à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins)
- **Apporter aux professionnels les éléments de méthode** pour favoriser le décroisement et les pratiques coopératives.

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La clôture des inscriptions sera effective le 31 octobre 2018, les demandes d'inscriptions seront validées par le comité pédagogique qui se réunira début novembre 2018.
- L'accès à la formation ne comporte aucun frais pour les participants (petit déjeuner d'accueil et déjeuner sont pris en charge).
- **Les inscrits s'engagent à participer à l'ensemble des cinq journées.**

## 4. DATES ET CALENDRIER

La formation-action est organisée en 8 modules pédagogiques répartis sur 5 journées :

**Jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2018 (9h/17h)**

**Vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 (9h/17h)**

**Jeudi 28 et vendredi 29 mars 2019 (9h/17h)**

## 5. CONTENU PEDAGOGIQUE ET THÉMATIQUES

Le contenu de cette formation de relais est organisé en plusieurs grandes sections :

- La santé mentale de la théorie aux pratiques (aspects conceptuels et cliniques)
- La santé mentale explorée sous l'angle institutionnel et organisationnel
- La rencontre « santé mentale et exclusion » à l'épreuve des pratiques : acteurs, accompagnements, territoires, travail en réseau

Pourront donc être abordées les questions suivantes :

- **Santé mentale** : représentations, concepts, définitions et pratiques de terrain
- **Santé mentale, enjeux et perspectives** : risques sanitaires et sociaux, stratégies de prévention...
- **Santé mentale, vulnérabilité et exclusion** : problèmes, situations, publics
- **Populations concernées,**
- **La question des difficultés d'habiter** : urbanisme et urbanités, l'incurie et les syndromes dits de « Diogène », le dispositif « Un chez soi d'abord »...
- **Les réponses institutionnelles** : les unités psychiatriques hospitalières, l'organisation sectorielle de la psychiatrie aujourd'hui, les équipes mobiles en santé mentale, les conseils locaux en santé mentale...
- **Les réponses alternatives et les expérimentations** : Médecins du Monde, dispositif « Sentinelle », séminaire, soutien et accompagnement psychologique du réseau de santé de Créteil Solidarité...
- **L'articulation avec les structures sociales et médicosociales**
- **Santé mentale et accompagnement des acteurs relais** : l'accueil et l'entretien des personnes/familles, les relations parents-enfants-soignants, les relations parents-enfants-institutions...
- **Comment travailler ensemble ?** Système de santé, organisation et acteurs : (les réseaux, pour faire quoi ? le partenariat et la coordination des acteurs)
- **Santé mentale : contexte de l'accompagnement et enjeux du « care »** : souffrance des équipes, aggravation de la situation des migrants sans papiers, apparition de demandes « exigeantes » du point de vue des aidants...
- **Santé mentale, santé sociale et cultures : migrants, exil et santé mentale**
- **Souffrance psychosociale**
- **Santé mentale et altérité** : les représentations de l'autre, les approches interculturelles ou transculturelles...

## 6. BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Structure et adresse professionnelle :

Fonction/poste actuel :

⇒ Joindre note additionnelle ou CV. Merci

Tél 1 :

Portable :

M@il :

INSCRIPTION À ADRESSER PAR COURRIER  
ACCOMPAGNÉE D'UN CV  
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE :

⇒ VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

CRÉTEIL SOLIDARITÉ

RESEAU DE SANTE

**Formation-Action Santé Mentale 2018-2019**

Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil  
40, avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

T : 01 45 17 54 96

yasmina.jeanmarius@chicreteil.fr  
catherine.maury@chicreteil.fr

## 7. FORMATEURS & PERSONNES RESSOURCES

Ont été sollicités :

**Francis ABRAMOVICI**, médecin, UNIFORMEC IDF

**Jean-Marc BALEYTE**, professeur de pédopsychiatrie, chef du service universitaire, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC).

**Patrick BANTMAN**, psychiatre, Hôpitaux de Saint Maurice

**Barbara BERTINI**, anthropologue en santé, ARS Ile de France

**Andrew CANVA**, chef de projet « Levée des freins » Réseau de Santé de Créteil Solidarité

**Carl CHESNEAU**, coordinateur adjoint, Réseau de Santé de Créteil Solidarité

**Bernard ELGHOZI**, médecin, PH, Réseau de santé, Créteil Solidarité

**Aziz FERCHIOU**, psychiatre, responsable du CMP de Maison Alfort

**Jean FURTOS**, psychiatre, Directeur Scientifique Honoraire ORSPERE, LYON

**Alain MERCUEL**, psychiatre, Service d'appui santé mentale et exclusion sociale, Hôpital Saint Anne, PARIS

**Jean Claude MONTFORT**, Psychiatre, AFAR

**Antoine PELISSOLO**, psychiatre, PUPH, Chef de service, GH Henri Mondor/Albert Chenevier

**Martial PROUHEZE**, Psychiatre, CHS Les Murets

**Christophe RECASENS**, psychiatre, Réseau de Santé de Créteil Solidarité

**Stéphane TESSIER**, médecin de santé publique, anthropologue, Réseau de Santé, Créteil Solidarité

**Liova YON**, psychiatre, PH, CHU Henri Mondor

## 8. LIEU DE LA FORMATION ET ACCES

**CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRÉTEIL**

40, avenue de Verdun – 94000 Créteil

(Salle « Bambou » Bâtiment de Direction CHI Créteil)

**Métro 8 Créteil Université ou RER A Saint Maur Créteil**

Puis dans les deux cas :

**Bus TVM : « Hôpital Intercommunal » ou bus n°317, n°104**

**CRÉTEIL  
SOLIDARITÉ**